

Résumé

La poursuite du développement du Brésil doit s'appuyer sur une utilisation durable des ressources de l'environnement

Cinquième pays du monde par sa superficie, le Brésil affiche aussi la plus riche biodiversité. La forêt tropicale humide la plus vaste du monde – l'Amazonie – et 12 % des ressources mondiales d'eau douce s'y trouvent, de même que d'immenses réserves de combustibles fossiles et de minéraux. Un mix énergétique largement basé sur l'hydroélectricité et les biocarburants contribue à préserver la faible intensité carbone de son économie. Une croissance dynamique et des politiques sociales efficaces lui ont permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté dans les années 2000. Toutefois, la croissance ralentit depuis 2012 et les inégalités de revenus restent très marquées.

Le nombre d'habitants ayant accès à l'électricité, à une eau salubre, à l'assainissement et à des services de gestion des déchets a augmenté, mais les disparités régionales sont grandes. L'urbanisation rapide, l'expansion de l'agriculture et le développement des infrastructures ont accentué les pressions sur l'environnement. La région Sud-est a souffert de graves pénuries d'eau ces dernières années ; le traitement insuffisant des eaux usées contamine l'eau et les sols, surtout dans les zones densément peuplées. La pollution atmosphérique est préoccupante dans les grandes villes. La production de déchets s'est accrue parallèlement à la hausse des niveaux de vie et, pour les éliminer, la principale méthode est la mise en décharge. Les émissions totales de gaz à effet de serre ont chuté de plus de 40 % depuis 2000 avec le ralentissement de la déforestation, mais les émissions liées à la consommation d'énergie dans l'industrie et les transports augmentent. Le Brésil doit continuer à veiller à ce que l'utilisation des ressources de l'environnement soit durable, et à réduire la pauvreté et les inégalités, tout en s'employant à remédier à la lenteur de la croissance et à la montée du chômage. Améliorer les politiques nationales revêt d'autant plus d'importance que les prix des produits de base sont en baisse et la demande à l'exportation est atone.

Les progrès de la lutte contre la déforestation de l'Amazonie sont remarquables

En 2004, le Brésil a lancé un plan d'action interministériel contre la déforestation conjuguant des systèmes de suivi avancés, un renforcement des moyens d'assurer le respect de la réglementation, des restrictions d'accès au crédit, l'extension des zones protégées et la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles. La mise en œuvre déterminée de ce plan et le soutien international, notamment par l'intermédiaire du nouveau Fonds pour l'Amazonie, ont permis de réduire de 75 % le taux de déboisement annuel en Amazonie. Néanmoins, les progrès sont inégaux dans les différents États de la région, la disparition des forêts amazoniennes se poursuit au rythme d'environ 4 800 km²

chaque année, et les pressions sont toujours fortes dans la savane tropicale. Le Brésil doit favoriser davantage les moyens de subsistance durables dans les zones forestières afin que le déboisement illicite devienne moins intéressant, tout en continuant à renforcer la surveillance et la répression des infractions. Il sera crucial d'appliquer avec rigueur le nouveau Code forestier et son Cadastre environnemental rural pour concilier les objectifs de conservation de la biodiversité et de développement de l'agriculture, et contribuer ainsi à juguler la déforestation en Amazonie et dans les autres biomes.

Près de 2000 zones protégées offrent de grandes opportunités socio-économiques

Le nombre et la superficie des zones protégées officielles a plus que doublé depuis 2000, année où le Brésil a mis en place son Système national des zones protégées (SNUC). Le programme des zones protégées de la région amazonienne a largement contribué à ce succès. Les zones protégées relevant du SNUC représentent aujourd'hui plus de 17 % de la superficie de terres émergées et des eaux intérieures du Brésil, mais moins de 2 % des zones marines. D'autres zones sont protégées dans les terres indigènes et dans les terres privées mises en réserve en application du Code forestier. Même si les zones protégées sont aujourd'hui mieux gérées, les ressources financières et humaines mobilisées ne suffisent pas encore pour garantir que toutes ces zones atteignent leurs objectifs environnementaux et libèrent leur potentiel de développement socio-économique. Le tourisme et la foresterie durable pourraient se développer si le secteur privé s'engageait davantage dans ces secteurs, ce qui d'ailleurs contribuerait aussi à réduire la dépendance à l'égard des budgets publics et des financements internationaux.

Le Brésil s'est donné des objectifs ambitieux en matière de biodiversité, mais il doit renforcer la cohérence de ses politiques

Les 20 objectifs nationaux que le Brésil a définis en matière de biodiversité à l'horizon 2020 sont alignés sur ses engagements internationaux. En 2015, le parlement a approuvé une loi très complète visant à faciliter l'usage commercial et scientifique des ressources génétiques et des savoirs traditionnels, en assurant aux communautés indigènes et traditionnelles un traitement équitable. Le Brésil a eu recours de plus en plus à des programmes de paiements pour services écosystémiques (PSE) et à des aides au revenu pour les communautés rurales. Cependant, les réglementations des États concernant les PSE sont très hétérogènes, bon nombre de ces programmes ne font pas l'objet d'un suivi systématique et il n'est pas évident qu'ils soient efficaces pour protéger l'environnement. Une loi fédérale sur les PSE améliorerait la cohérence et l'efficacité de l'action dans ce domaine. Il est nécessaire de redoubler d'efforts afin d'intégrer systématiquement des considérations relatives à la biodiversité dans les politiques sectorielles, notamment dans les politiques agricole et énergétique.

Les lois de protection de l'environnement sont rigoureuses, mais des déficiences persistent dans leur mise en œuvre

Le Brésil a créé un cadre législatif évolué et détaillé dans le domaine de l'environnement. Les ressources financières et les capacités des institutions fédérales chargées de l'environnement ont nettement augmenté, et la collaboration entre les divers organismes s'est améliorée. Les périmètres de compétence des différents niveaux d'administration en matière d'environnement sont désormais mieux précisés et la

délivrance d'autorisations environnementales a été rationalisée. On signale encore toutefois que les lourdeurs excessives des procédures d'autorisation retardent d'importants projets d'infrastructures. Les capacités des institutions sont très variables d'une région à l'autre, et souvent limitées, d'où des difficultés qui nuisent à l'efficacité de l'application des politiques d'environnement et des moyens d'en assurer le respect.

Le Brésil devrait recourir davantage à la fiscalité écologique et supprimer les exonérations fiscales préjudiciables

En 2013, les taxes liées à l'environnement ont représenté 0,7 % du PIB, pourcentage inférieur à celui observé dans la plupart des pays de l'OCDE. La majeure partie des recettes fiscales proviennent de la taxe sur la possession de véhicules, dont le taux n'est cependant pas lié aux performances environnementales de ces derniers. Le gouvernement a pris, au début de 2015, une initiative qu'il y a tout lieu de saluer en relevant les taux de l'impôt fédéral sur l'essence et le gazole, qui étaient égaux à zéro depuis le milieu de 2012. Ces taux sont toutefois faibles, au regard d'autres pays, et ne sont pas liés à la teneur en carbone des carburants. Les carburants consommés en dehors du secteur du transport routier (par exemple dans l'agriculture ou l'industrie) échappent le plus souvent à l'impôt. Les redevances de prélèvement et de pollution appliquées à l'eau par un petit nombre d'États sont les seules formes de taxation de la consommation de ressources naturelles et de la pollution. Dans l'ensemble, le Brésil gagnerait à prélever davantage de taxes et redevances écologiques tout en supprimant les exonérations fiscales dommageables dans le cadre d'une réforme fiscale globale, susceptible d'encourager à utiliser plus efficacement l'énergie et les ressources naturelles.

Le Brésil doit encore améliorer ses infrastructures et lever les obstacles à l'éco-innovation

Le Brésil a accru l'investissement public dans des infrastructures importantes pour l'environnement. En 2014, 15 % des prêts accordés par la Banque nationale de développement du Brésil, principal bailleur de fonds à long terme, étaient liés à l'environnement. Grâce aux financements dispensés sous diverses formes, le Brésil est devenu le septième investisseur mondial dans les énergies renouvelables en 2014. Et pourtant, il doit encore étendre la couverture géographique et améliorer la qualité des infrastructures, en particulier s'agissant de l'épuration des eaux usées, des décharges contrôlées et des réseaux de transports publics. La tarification des services de l'eau et des déchets qui laisse à désirer, les lourdeurs administratives et les carences dans la planification des projets retardent la mise à disposition d'infrastructures et dissuadent le secteur privé de s'engager dans ce domaine. Le Brésil est plus spécialisé que les autres BRIICS dans les technologies vertes, bien que les liens insuffisants entre le monde de la science et l'industrie, les déficits de compétences et la complexité du dispositif d'incitations entravent l'éco-innovation et la diffusion des technologies, des biens et des services environnementaux. Diverses dispositions protectionnistes, notamment les exigences de contenu local, limitent la concurrence et alourdissent le coût des technologies. Le Brésil aurait intérêt à prendre en compte de façon plus systématique les objectifs d'environnement dans ses programmes d'investissements publics et, plus généralement, dans ses politiques économiques.



Extrait de :

OECD Environmental Performance Reviews: Brazil 2015

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264240094-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Résumé », dans *OECD Environmental Performance Reviews: Brazil 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264255913-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.